



PERMIS A



Définition :

Motocyclettes avec ou sans side-car, tricycle à moteur d'une puissance supérieure à 15 kW (20 CV)
Puissance minimale de 35 kW (47 CV)
Cylindrée minimale de 600 cm³

Conditions requises :

- avoir minimum 24 ans
- avoir minimum 20 ans si permis A2 depuis plus de 2 ans et formation obligatoire de 7 heures

Le permis A, a une durée de validité de 15 ans.